

# Note de la FRS

## N°14/2025

Valérie NIQUET | Maître de recherche  
www.frstrategie.org | 05 août 2025

## Vers une convergence Union européenne-Japon face aux recompositions géopolitiques ?

Introduction	1
1. Un contexte stratégique incertain et des visions convergentes	1
2. Des fondations solides et en constante évolution	1
3. Un partenariat numérique renforcé	2
4. Transition énergétique : de la coordination au co-investissement	3
5. Coopération industrielle et défense : un tournant stratégique	3
Conclusion	4



---

**Fondation pour la recherche stratégique (FRS)**

55 rue Raspail 92300 Levallois-Perret

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 26 février 1993

Directeur de la publication : Bruno Racine

ISSN : 2273 - 4644

© FRS 2025 — tous droits réservés

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration sous réserve de préciser le nom et la qualité de l'auteur et la source de la citation, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



# Introduction

---

L'ordre mondial connaît une transformation profonde. Dans un contexte d'instabilité croissante, de fragmentation des équilibres de puissance et d'érosion de la confiance dans les alliances traditionnelles, le partenariat entre l'Union européenne et le Japon acquiert une nouvelle profondeur stratégique.

Le sommet UE-Japon de juillet 2025 à Bruxelles a confirmé cette évolution<sup>1</sup>. Dans un communiqué conjoint, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de défendre un ordre international libre et ouvert, et se sont engagées à approfondir leur coopération dans les domaines de la transition énergétique, de la gouvernance numérique et de la sécurité globale. L'objectif affiché est de traduire leurs préoccupations stratégiques partagées en engagements plus opérationnels.

## 1. Un contexte stratégique incertain et des visions convergentes

---

Malgré la distance géographique, l'Union européenne et le Japon font face à des dilemmes stratégiques analogues. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a profondément bouleversé l'architecture de sécurité européenne, tandis que l'affirmation de la Chine dans l'Indopacifique et la poursuite du programme nucléaire nord-coréen déstabilisent durablement l'Asie orientale et rappellent qu'en Asie, la Guerre froide n'est pas terminée. La participation de forces nord-coréennes aux côtés de la Russie contre l'Ukraine tisse un lien de plus entre les théâtres européen et asiatique. L'Europe et l'Asie sont également exposées économiquement aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et dans le détroit d'Hormuz, route énergétique vitale pour le Japon.

Ces défis sont aggravés par les incertitudes entourant l'avenir des relations avec les États-Unis. Le retour de Donald Trump à la Maison blanche en 2025 a ravivé les inquiétudes sur la fiabilité des garanties de sécurité américaines et sur un désengagement plus général des États-Unis vis-à-vis du multilatéralisme. La politique étrangère de Washington est marquée par le « transactionnalisme », obligeant les alliés traditionnels à repenser leurs dépendances stratégiques et leurs postures de défense.

Dans ce contexte, l'Union européenne et le Japon se positionnent comme des partenaires fiables et partageant les mêmes principes déterminés à défendre un ordre international ouvert et fondé sur des règles. Leur dialogue exprime une prise en compte des vulnérabilités communes et un investissement conjoint dans le renforcement de leurs capacités à travers des initiatives concrètes.

## 2. Des fondations solides et en constante évolution

---

Les bases institutionnelles du partenariat UE-Japon sont robustes. L'Accord de partenariat stratégique et l'Accord de partenariat économique, tous deux signés en 2018, forment un cadre juridique et politique pour la coopération dans des domaines variés : commerce,

---

<sup>1</sup> « Sommet UE-Japon, 23 juillet 2025 », [Conseil européen](#).

innovation, environnement, connectivité et sécurité. Le partenariat économique est mis en œuvre en 2019 et le partenariat stratégique en 2025 après ratification par tous les États membres de l'UE<sup>2</sup>.

Le Partenariat pour la connectivité signé en 2019 a renforcé l'engagement commun en faveur d'investissements de qualité dans les infrastructures, transparents et fondés sur des règles, en contrepoint de l'initiative chinoise des « Nouvelles Routes de la Soie » inaugurée par Xi Jinping en 2013. Ce cadre a été élargi en 2021 avec le lancement de l'Alliance verte (Green Deal) UE-Japon et la création d'un comité conjoint sur la coopération industrielle et l'innovation chargé d'identifier des projets phares dans les domaines des technologies durables, des semi-conducteurs et de la fabrication avancée<sup>3</sup>.

Des dialogues réguliers, comme le Dialogue annuel sur la politique industrielle ou le Dialogue stratégique sur la sécurité, structurent la relation autour de priorités partagées. Ces mécanismes favorisent l'émergence d'une convergence des politiques publiques reliant régulateurs, industriels et chercheurs des deux côtés.

### 3. Un partenariat numérique renforcé

La coopération numérique est devenue l'un des piliers du partenariat UE-Japon. Depuis la création du partenariat numérique en 2022, les deux parties ont bâti une feuille de route pour garantir leur souveraineté technologique et leur compétitivité industrielle.

En mai 2025, elles ont présenté une stratégie conjointe pour la 6G dans le cadre de l'initiative « 6G Mirai Harmony », harmonisant leurs mécanismes de financement public et les standards d'interopérabilité<sup>4</sup>.

Un Mémorandum sur l'intelligence artificielle a également été signé en 2020, confirmé en 2025, pour promouvoir une convergence réglementaire et des principes partagés de gouvernance. Il prévoit notamment des appels à projets conjoints dans le cadre du programme Horizon Europe et du programme japonais Moonshot dans les domaines de l'IA de confiance, de la transparence algorithmique et des usages critiques de l'IA.

Dans le secteur des semi-conducteurs, le japonais Rapidus et l'institut belge Imec collaborent à la mise au point de puces de moins de 2 nanomètres ; ils sont soutenus par le Chips Act européen et le ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie<sup>5</sup>.

La cybersécurité prend elle aussi une importance stratégique. Les échanges se renforcent dans le cadre du partenariat digital et du dialogue cyber. L'objectif à terme est de coordonner les réponses face aux menaces sur les infrastructures critiques et les chaînes d'approvisionnement.

Des avancées ont également été enregistrées sur les standards cloud, notamment à travers des travaux sur la reconnaissance mutuelle des certifications de sécurité visant à faciliter l'interopérabilité des données et les services numériques transfrontaliers.

<sup>2</sup> « EU-Japan strategic partnership: framework agreement enters into force », [European Council](#), 1<sup>er</sup> janvier 2025.

<sup>3</sup> « EU-Japan Summit 2021, Joint Statement », [European Council](#), 27 mai 2021.

<sup>4</sup> « Third Ministerial Meeting of the Japan-EU Digital Partnership Council Held », [Ministry of Economy, Trade and Industry](#), 13 mai 2025.

<sup>5</sup> Shannon Davis, « Imec and Rapidus Sign Memorandum of Cooperation to Collaborate on Advanced Semiconductor Technologies », [Semiconductor Digest](#), 7 décembre 2022.

## 4. Transition énergétique : de la coordination au co-investissement

---

La coopération énergétique s'inscrit désormais au cœur de la politique climatique et industrielle. L'Alliance verte UE-Japon, renforcée lors du sommet de juillet 2025, constitue un ambitieux cadre bilatéral en matière d'énergie.

Un système commun de certification de l'hydrogène, fondé sur l'analyse du cycle de vie et l'intensité carbone, figure parmi les avancées majeures. Aligné sur la directive européenne sur les énergies renouvelables et les normes japonaises du GX League, ce système pose les bases d'un marché mondial de l'hydrogène<sup>6</sup>.

Dans l'éolien *offshore*, les deux parties investissent dans des plateformes flottantes au large de la mer du Japon et de la mer du Nord, avec l'appui de la Banque européenne d'investissement et de la Banque japonaise pour la coopération internationale.

La coopération sur les batteries solides repose sur des recherches parallèles menées par des institutions comme RIKEN et la société Fraunhofer, sans qu'un groupe de travail bilatéral formel soit à ce jour documenté publiquement<sup>7</sup>.

Le Japon participe également à des groupes de travail techniques liés au Net-Zero Industry Act, facilitant le transfert de technologies et l'harmonisation réglementaire dans les chaînes de production bas carbone.

## 5. Coopération industrielle et défense : un tournant stratégique

---

Le sommet de juillet 2025 a marqué une nouvelle étape dans la coopération industrielle et sécuritaire. Le Partenariat sécurité-défense lancé en 2024 s'est élargi aux dimensions opérationnelles et industrielles<sup>8</sup>.

Un dialogue structuré entre les industries de défense européennes et japonaises est en cours d'établissement, le but en étant de faciliter les projets conjoints de R&D, de renforcer l'intégration des chaînes d'approvisionnement et de favoriser l'inclusion des PME dans les projets transfrontaliers. Aucune structure permanente bilatérale n'a cependant été officiellement annoncée à ce jour.

Les technologies duales sont devenues prioritaires. L'Union européenne et le Japon mènent des recherches parallèles sur les capteurs avancés, le chiffrement quantique et les systèmes d'ISR dopés à l'IA. Toutefois, aucun programme formellement cofinancé par le Fonds européen de défense et l'agence japonaise ATLA (Acquisitions, Technologies and Logistics Agency) n'a été confirmé publiquement.

Dans l'espace, un accord bilatéral sur la surveillance spatiale (SSA), signé à l'occasion de la sixième édition du dialogue Japon-UE sur la politique spatiale qui s'est tenue au mois de mai 2025 et qui portait sur la sécurité spatiale ouvre la voie à un suivi conjoint des débris et à des réponses coordonnées aux menaces antisatellites<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Michaël Torregrossa, « Hydrogène : le Japon et l'Europe s'unissent pour une réglementation commune », [H2 Mobile](#), 4 juin 2024.

<sup>7</sup> Jülich Forschungszentrum, « German-Japanese Cooperation Focuses on Sustainable Batteries », [Helmholtz Institute Münster](#), 29 juin 2024.

<sup>8</sup> « Security and Defense Partnership between the European Union and Japan », [European External Action Service](#), 1<sup>er</sup> novembre 2024.

<sup>9</sup> « The Sixth Meeting of the Japan-EU Space Policy Dialogue », [Ministry of Foreign Affairs of Japan](#), 15 mai 2025.

La coopération navale se développe également. Au-delà de la surveillance maritime, l'UE et le Japon ont prévu des escales coordonnées, un partage accru d'informations dans l'Indopacifique et des exercices conjoints entre la Force maritime japonaise d'autodéfense et les unités navales européennes.

Enfin, lors du sommet UE-Japon qui s'est tenu au mois de juillet 2025, la question de la résilience des chaînes d'approvisionnement dans l'électronique de défense a été mentionnée.

## Conclusion

---

L'approfondissement de l'accord UE-Japon montre la volonté commune aux deux acteurs d'entrer dans une nouvelle phase de leur partenariat, marquée par une convergence structurée autour de projets concrets. Cette convergence repose sur le réseau institutionnel de coopération existant, une conscience claire des vulnérabilités communes et une vision partagée de la souveraineté technologique et économique. Cette ambition a été confirmée à l'occasion du sommet qui s'est tenu à Tokyo au mois de juillet 2025.

À l'avenir, ce partenariat devrait encore s'approfondir, *via* la mise en place de financements conjoints pour les technologies critiques au travers de programmes de recherche conjoints, la co-production de défense, la gouvernance démocratique de l'IA et la transparence dans le financement des infrastructures, notamment sur le continent africain et en Asie du sud-est.

Néanmoins, ces évolutions demeurent fragiles et soumises à d'autres priorités stratégiques qui pèsent sur les choix de l'Union européenne comme du Japon. Depuis les élections sénatoriales du mois de juillet 2025, le Japon connaît une instabilité politique croissante : l'absence de majorité claire au sein de la Diète complique la définition d'une ligne stratégique constante, notamment sur les concessions à faire aux États-Unis. Au sein même du Parti libéral-démocrate (PLD), les divisions sont fortes entre les partisans d'un alignement ferme sur Washington et les défenseurs d'une autonomie stratégique plus marquée.

Dans ce contexte, le risque d'un « chacun pour soi » face aux États-Unis est très présent. En effet, pour les autorités japonaises, dans cette période d'incertitude interne et internationale, la nécessité d'apaiser l'allié américain, dont dépend entièrement la sécurité du pays, l'emporte sur la construction de liens opérationnels plus étroits avec un acteur, l'Union européenne, dont les capacités d'action militaire sont inexistantes en Asie en cas de crise.

En matière de coopération de défense, l'OTAN apparaît au Japon comme un partenaire plus satisfaisant, position qui rejoint d'ailleurs celle de nombreux pays européens. Ces tensions pourraient limiter la portée opérationnelle du partenariat UE-Japon, malgré le volontarisme affiché.

Toutefois, si ce partenariat ne peut se substituer aux alliances existantes, il les complète, en renforçant une architecture internationale qui se veut fondée sur la résilience des démocraties et le respect du multilatéralisme.